



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le 09/07/2026
ID : 038-213804990-20260706-D_09_06072026-DE

L'an deux mil vingt – six, le 06 juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 1^{er} juillet 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie CHALLON, Maire.

Présents : Valérie CHALLON, Renaud VAN DUIJN, Michel MARTOIA, Elodie JODAR, Dominique PICAVEZ, Christophe MILLAN, Géraldine GROSSELLI, Michèle ROJAS, Sandrine BOSCARO, Frédéric MAUGIRON.

Excusés : Cécile ARNAUD pouvoir à Géraldine GROSSELLI, Patrick GUIGNIER pourvoir à Frédéric MAUGIRON, Lucie BALMET pourvoir à Elodie JODAR, Bruno DE CRECY pourvoir à Michel MARTOIA, Stéphane TONIZZO

Nombre de suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D_09_06072026

Convention d'occupation du domaine public 2026-2027 – Stade communal – Association « Au cœur du foot en Matheysine »

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération du 4 mai dernier formalisant une convention avec l'association « Au cœur du foot en Matheysine » d'utilisation du stade municipal et des vestiaires le jeudi soir de 19h00 à 20h00 jusqu'au 31 août 2026.

Elle indique que l'association souhaite continuer son activité sur l'année scolaire 2026-2027 comme prévu initialement et qu'il convient donc de renouveler la convention dans les mêmes termes.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal,

Autorise le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public avec « Au Cœur du foot en Matheysine » pour l'occupation du stade municipal et des vestiaires du complexe sportif Georges MAUGIRON sur l'année scolaire 2026-2027.

La convention sera annexée à la présente délibération.

Le Secrétaire de séance
Elodie JODAR

*Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le 09 juillet 2026.
Le Maire, Valérie CHALLON.*

Le Maire
Valérie CHALLON

